Photo



Accueil Jeunes 2019-2020

GAR SOUSTELL
460

Informations générales

Nom : Prénom :	ட		9	
Date de naissance : / /				
Adresse:				9.00
Code postal : Commune :				
Téléphone du jeune :				
Nom et prénom du représentant légal :				
Nom et prénom du père :				
Numéro de Téléphone : Profession :				
Nom et prénom de la mère :				
Numéro de Téléphone : Profession :				•
N° d'allocataire CAF :OU N° d'allocataire MSA :		: :		

山	Email :	
J	Je ne souhaite pas recevoir des informations par email	Informations par email
Le	jeune dépend-il de l'Aide Socia	Le jeune dépend-il de l'Aide Sociale à l'Enfance (foyer ou DASS) ?
Ō	Oui 🗆 Non	
	Autorisati	Autorisations parentales
⊸ e	Je soussigné(e),responsable de	
	 Autorise / n'autorise pas* la dif faites de mon fils/ma fille sur : - notre site internet : oui non - Instagram : oui non * 	Autorise / n'autorise pas* la diffusion des photos ou vidéos faites de mon fils/ma fille sur : - notre site internet : oui non * - Facebook : oui non *
	 Autorise / n'autorise pas* les ani transporter (en bus ou avec leurs enfant sur les lieux des activités. 	Autorise / n'autorise pas* les animateurs de l'accueil jeunes à transporter (en bus ou avec leurs véhicules personnels) mon enfant sur les lieux des activités.
	 Autorise / n'autorise pas* mon jeunes pour rentrer au domicile 	Autorise / n'autorise pas* mon enfant à quitter seul(e) l'accueil jeunes pour rentrer au domicile
	Date : Mention « Lu et approuvé » et signature :	*Rayer la mention inutile et signature :
	CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINIS Date d'inscription:// Date d'adhésion:// Quotient familial: □1 (<400) □3 (de 797 à 1196) Tarif: 1 □ 2 □ 3	CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION cription :

Règles de vie

Les règles de vie sont tous simplement basées sur le respect. La politesse n'est pas une contrainte mais un signe de reconnaissance.

Ces règles constituent le cadre d'un bon fonctionnement et d'échanges créatifs. Ainsi, il convient de respecter les personnes, les locaux, le matériel et le planning.

1. Respect des personnes.

Les violences physiques et morales (bagarres, moqueries, humiliation, bizutage) ne seront pas tolérées. Elles seront donc sanctionnées. La politesse ne coûte rien. On s'écoute et on se doit de respecter toutes personnes intervenant à l'accueil jeunes et dans l'enceinte de la Gare (enfants, parents, adhérents aux activités de l'association AVEC) le voisinage et les personnes que vous serez amenés à rencontrer lors des sorties et séjours.

2. Respect des locaux.

Il est nécessaire de savoir que les locaux sont nettoyés après chacun de nos passages, donc nous repartons en laissant derrière nous un endroit ordonné. Toutes les dispositions sont prises pour que vous soyez à l'aise. Les jeunes participent au rangement des espaces dédiés et du matériel.

3. Respect du matériel.

Le matériel est disponible pour tous, donc vous ne le prenez pas pour votre intérêt personnel. Le vol est interdit. Vous utilisez le mobilier et le matériel de la structure (ou en sortie et séjours) dans sa fonction précise. L'achat du matériel est limité et organisé. En cas de détérioration, cet acte pénalisera les futures activités du groupe et engagera votre responsabilité.

4. Respect du planning d'activité.

Nous préparons un planning ensemble, du matériel est acheté en conséquence et des intervenants extérieurs peuvent être sollicités. Il est donc logique de se tenir à nos choix pour vous donner entière satisfaction. Seules les activités extérieures ou les sorties peuvent être modifiées selon le temps et en fonction du nombre de participants. L'équipe d'animation s'engage à proposer une activité de remplacement en tout cas. De plus, nous pouvons ajouter dans nos programmes les activités que vous souhaitez dans le cadre des démarches de projets gérés par les jeunes.

- 5. Quelques règles complémentaires
- Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans l'enceinte des locaux de l'accueil jeunes.
- Le centre se dégage de toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.
- Toutes ces règles devront être respectées sous peine de sanctions. L'équipe se rassemblera et prendra des mesures nécessaires selon l'importance du manquement (ceci pouvant conduire à une exclusion partielle ou définitive)
- En cas de dégradation, nous ferons appel aux assurances des parents.

Ce document devient le contrat moral qui nous lie. En le signant, tu t'engages à te conformer personnellement à celui-ci dans tes actes.

Signature du jeune :

En le signant, les parents s'engagent à autoriser le jeune à pratiquer toutes les activités organisées par l'association AVEC dans le cadre des activités de l'accueil jeunes et dans le respect des règles énoncées auparavant.

Signatures des parents :

Informations diverses

Tous les jeunes de 11 à 17 ans seront accueillis (en regard du respect des effectifs DDCS). Cette structure est basée sur un fonctionnement d'accueil libre. Les jeunes vont et viennent suivant leurs envies et besoins.

En adhérant à l'accueil jeunes, les adolescents ainsi que leurs familles s'engagent à respecter les règles de vie que vous devez signer sur le dossier d'inscription.

Horaires d'ouverture En période scolaire

A la Gare

les mercredis de 14h à 18h :

- Accueil libre
- Accompagnement de projet (de soirée, européen, FIJ...)
- co-working

les vendredis/samedis: Activités et sorties (sur inscription en fonction du programme)

Au collège du Calavon les mardis de 12h à 14h

Pendant les vacances scolaires Horaires en fonction du programme d'activité

Documents à fournir

- dossier présent rempli (informations générales, règles de vie et fiche sanitaire complète)
- 1 photo d'identité
- certificat médical (activité multi-sports)
- justificatif de domicile
- attestation quotient familial ou relevé d'imposition (EN COURS DE VALIDITE)
- le règlement des frais d'inscription
- attestation de sécurité sociale (tous les documents sont soumis à la confidentialité des administrateurs de l'accueil jeunes)

Tarifs

Quotient familial €	Tranche	Inscription annuelle de septembre 2019 à août 2020 CEJ*	Inscription annuelle de septembre 2019 à août 2020 HORS CEJ*
<400	1	10,00 €	25,00 €
401 à 796	2	13,00 €	28,00 €
797 à 1196	3	17,00 €	31,00 €
>1197	4	20,00 €	35,00 €
+ Adhésion	à l'association A.V.E.C ob	ligatoire 6€ (valable de da	te à date)

Symbole € : participation financière complémentaire sur certaines activités suivant le Quotient Familial (sauf hors CCC la tranche 3 s'appliquera pour les activités à participation complémentaire).

Nota bene : *CEJ = Contrat Enfance Jeunesse comprenant les villages suivants : Maubec, Cabrières

d'Avignon, Lagnes, Oppède, les Beaumettes

Contact

Pauline MIRANDA, Coordinatrice du pôle jeunesse famille de l'association AVEC Nabil ARROUB, Directeur de l'accueil Jeunes

La Gare / Association AVEC. 105 quai des Entreprises - Coustellet 84660 Maubec

Téléphone: 06.11.37.99.84/ 04.86.50.80.10

Mail: jeunesse@aveclagare.org // Site: www.aveclagare.org //

ali : jeunesse@aveclagare.org // Site : <u>www.aveclagare.c</u> Fb / Instagram / Snapchat : Anim LaGare

Agréements :

DDCS Vaucluse N°84-071-810-05 / 0840RG0228 Association de jeunesse et éducation populaire N°84-2019-53 JEP



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



	ಣ
	e et des Familles
- 1	-
	10
	31
	W
-	_
	0
	_
	-
	7
	Ψ
	- 5
	41
	Y
	-
	~
	10
	-
	(1)
	×
	\circ
- 3	Sociale
- 3	J)
	-
	_
	~
	O
-	_
	=
	7.
	'Action S
	-
	<. `
- 6	-
- 6	
	_
	44
	GJ.
	=
	C
	_
	e de
	Ψ
	-
	-
	0
	9
	Code

1 - ENFANT

(3)	1
4	
7	
0	
0	9
	14

DE NOM:	PRÉNOM:	DATE DE NAISSANCE:	CARÇON 🗆 FILLE
ICHE CANITAIRE		DE LIAISON	

DATES ET LIEU DE SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATE DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyelite				Coqueluche	
Ou DT Polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION. ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice) non L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui □

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance L'ENFANT A T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	Щ.	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	SCARLATINE	
NON	NON	ino	NON	NON	NON	П
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	SUE	OREILLONS		
NON	NON	ino	NON	NON		
ALLERGIES:	ASTHME	□ non □ ino		MÉDICAMENTEUSES	□ non □ ino	
	ALIMENTAIRES	oui □ non □	AUTRES	RES		
SILA CALIST	T DE L'ALLEBOIE ET I	A COMPLITE À	TENID (PROPOSET 1 A CALLET DE 1/ALLEDOLE ET 1 A CONIDILITE À TENID //:	(10)	

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR (si automédication, le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PARÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.	 RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS: VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DES PROTHÈSES 	non □ non □ ANT LE SÉJOUR:	BUREAU:	NT (FACULTATIF):	Je soussigné,	A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR À L'ATTENTION DES FAMILLES COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES
ACCIDENT	ES PARENT	oui □ oui □ NT PEND		ULTATIF): _ A CMU VE PRISE EN C e SS).	orise le respo	ECTEUR À Ateur du S
INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PARÉCISA	4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES. DENTAIRES, ETC PRÉCISEZ.	L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE REGLEE ? Oui ☐ non ☐ S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE REGLEE ? Oui ☐ non ☐ S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE REGLEE ? Oui ☐ non ☐ S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE REGLEE ? ADRESSE (pendant le séjour) :	TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :	DECIN TRAITAN -T-IL: s (CMU et prise e	Je soussigné, renseignements portés sur cette fiche et auto mesures (traitements médicaux, hospitalisatio l'enfant.	A REMPLIR PAR LE DIRE COORDONNÉES DE L'ORGANIS



Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive dans le cadre d'un Accueil Collectif de Mineur

Je soussigné(e)
Docteur en médecine, demeurant
Certifie avoir examiné
Et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique des sports suivants dans le cadre d'un accueil collectif de mineur (rayer seulement les sports contre indiqués)
Ski nautique et disciplines associées / Voile / Canoë et kayak et disciplines associées / Canyonisme (descente de cayon) / Snorkeling / Plongée
Activités de loisirs motorisées / VTT (vélo tout terrain) / Equitation
Alpinisme / Spéléologie / Parcours acrobatique en hauteur / Escalade
Tir à l'arc / Tir avec armes à air comprimée
Randonnée / Raquettes à neige / Ski Sports de combat
Fait à Le Le

Cachet et signature du médecin

Adhésion à l'association

Date:							Pour recevoir le programme par courrier :		Pour recevoir la newsletter (hebdo):	Ces informations sont destinées à la Gare de Coustellet. Elles serviront à mieux vous connaître et à mieux cibler nos opérations de communication. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant (loi "Information et Liberté" du 6 janvier 1978). Pour toute demande, adressez-vous à info@aveciagare, org
LA GARE Association A.V.E.C.							Pour recevo	:	Pour recevo	Ces informations s connaitre et à mieu d'accès et de rectifi janvier 1978). Pour
ASSO	Nom	Prénom	Code Postal	Ville	Année de naissance	Téléphone	Adresse		<u> </u>	